

Sur les propriétés des relatives

Claude Muller*

Les relatives offrent une grande diversité de formes, et beaucoup de propriétés posées comme constitutives de cette construction ne sont pas toujours réalisées. C'est ce qu'on examine dans ce travail. On posera que les relatives, formellement des constructions dans lesquelles un terme fonctionnellement dépendant possède une autre fonction, directement ou indirectement, dans une autre proposition, se partagent selon leur fonction en déterminants complexes, à la manière des adjectifs, ou en énoncés non autonomes mais dotés de force énonciative, connectés par coréférence. Dans cette dernière catégorie, les relatifs de type circonstanciel peuvent évoluer en simples connecteurs, reliant de façon lâche des énoncés distincts.

Relative clauses present a great variety of types, and a number of properties of the construction which are usually considered as basic are not always observed. The aim of this article is to examine these facts. We conclude that the only general characterization of relatives is that they include one functionally dependent term which also has a different function in another clause. The latter may be realized either directly or indirectly. These constructions are divided into three major types: adjectival relatives; relatives as non-autonomous utterances connected via coreference, but with their own illocutionary force; and quasi-adverbial structures in which the relative clause may be used for its ability merely to weakly connect two adjacent clauses.

* Bordeaux-3 & UMR 5610.

Introduction¹

Les relatives du français, comme celles des autres langues qui possèdent ces constructions, sont généralement décrites sur leur type le plus courant : ce sont des subordonnées épithètes d'un nom antécédent ; ce nom est en-dehors de la proposition ; celle-ci commence par un syntagme particulier, centré sur un pronom ayant une forme spécifique ; ce pronom est seul ou accompagné de termes inclus dans le syntagme ; l'ensemble du syntagme relatif a une fonction par rapport au verbe de la subordonnée, alors que l'antécédent a une fonction vis-à-vis du verbe principal ; dans la subordonnée, la position fonctionnelle qui serait celle du syntagme relatif n'est pas utilisée ; le lien entre antécédent et pronom est de type anaphorique.

Toutes ces propositions sont vraies dans des exemples comme :

Pierre a donné à Paul un livre dans lequel on raconte cette histoire

La subordonnée n'a évidemment aucune indépendance énonciative, et sa forme est contrainte. On ne peut pas l'utiliser telle quelle avec le syntagme relatif in situ :

*On raconte cette histoire dans lequel

Cette forme serait éventuellement une question sans antéposition du syntagme relatif. Mais même cette analogie n'est pas fondamentale : dans de nombreuses langues (y compris des langues indo-européennes), les pronoms relatifs et interrogatifs ne sont pas identiques², et en français certains relatifs ont des formes spécifiques, comme *dont*.

Dans ce travail, je voudrais examiner de façon critique quelques-uns des traits définitoires ci-dessus, qui peuvent généralement être remis en question : les relatives sont des formes très malléables et diverses, dont il est difficile de décrire ce qu'elles ont en commun.

1. Relatives sans pronom relatif

Dans certaines langues, il n'y a pas de pronoms relatifs³, sans que cela exclue des propositions relatives. Ainsi, en breton (Urien 1987, cf. Muller 2002a : 423-426) :

¹ Je dédie ce travail à J.-P. Maurel, avec qui j'ai eu de longues et amicales discussions sur la nature des relatives (cf. ses travaux sur la question dans les références). Merci à Françoise Levrier et Andrée Borillo pour leurs remarques.

² La parenté morphologique entre interrogatifs, relatifs et indéfinis ne relève pas du hasard, cf. Bhat 2000.

³ Un certain nombre de langues n'ont pas de relatives, si on exclut de cette catégorie les verbes à temps non finis sans pronom particulier, cf. Hagège, 2001, p. 61.

Sur les propriétés des relatives

Ar mor a welit
La mer Part (vous) voyez

il peut y avoir une ambiguïté entre une indépendante : *vous voyez la mer*, et une construction de type antécédent / relative : *la mer que vous voyez*, parce que l'objet peut être antéposé (interprétation indépendante), et parce que le breton ne comporte ni conjonction ni pronom relatif⁴ dans les constructions épithètes. La particule *a* signale seulement une relation anaphorique entre un élément nominal en tête et une position fonctionnelle auprès du verbe. Si la construction comporte une relative, elle devra évidemment être complétée par un autre verbe :

Ar mor a wellit a zo glas
La mer (que) vous voyez est verte

Il reste que la relative est un énoncé incomplet⁵ et subordonné à un antécédent dont elle est l'épithète. Le français familier comporte aussi une construction sans pronom relatif, mais avec une conjonction :

« Maman, je les trouve pas, ces aiguilles que la dame me parle ! »
(Colette, *Le fanal bleu*, Poche, p. 20)

Le remplacement partiel du relatif par une conjonction est assez fréquent, par exemple en anglais (*that*). On sait aussi que Kayne (1975) a proposé d'analyser les relatifs fonctionnels *qui* (sujet) et *que* dans les constructions à antécédent du français actuel comme des formes de conjonctions, qui pourraient assumer les fonctions des pronoms.

Il n'y a pas toujours alternance entre pronom relatif et conjonction marquant la dépendance du verbe conjugué, les deux peuvent être présents simultanément : dans certains dialectes allemands, comme le franconien, le pronom (comme en allemand standard, un démonstratif à usage de relatif) est suivi d'une conjonction *wo*, locatif en allemand standard, par exemple :

Des Mädle, mit der wo er gegangen ist, ist da.
La fille avec qui il est sorti est là (C. Neumann, 1994, p.39)

⁴ La particule *a* est utilisée dans la phrase simple, de même que *e*, toutes deux donnant lieu à des relatives. L'utilisation de pronoms de type interrogatif est attestée, mais parfois jugée calquée sur le français. Il existe d'autres constructions, notamment avec la particule *ha(g)* qui peut précéder la particule *a* et qu'on trouve aussi dans des emplois de subordination et de coordination.

⁵ Il existe aussi en breton des relatives « complètes » c'est-à-dire avec un anaphorique réalisé dans la proposition : *an ti a weler an doenn anezhañ*, « la maison dont on voit le toit », litt. : *la maison Part on-voit le toit d'elle*. Le français populaire connaît aussi cette construction, cf. ci-dessous.

Dans les usages familiers/ populaires du français, cette double occurrence est possible :

« Eh bien, qu'est-ce que le samedi ? » Alors la mignonne délicieuse, fière, séraphique : - « C'est le jour où qu'on se saoule. »
(L. Frapié, citation de Damourrette & Pichon, §1333)

2. Relatives sans élément vide en position fonctionnelle

Dans certaines langues (comme le basque) la relative est une proposition complète. En basque, c'est une forme de conjonction qui construit les relatives (on prendra en exemple la construction avec la conjonction suffixée *-n*). Par exemple :

Ikusi duzun	gizonak	jo nau	(Oyharçabal, 1985)
Vu vous-l'avez+conj	homme+déf+erg	frappé il-m'a	
L'homme que vous avez vu m'a frappé			

La relative est donc : *ikusi duzun*, soit *que vous l'avez vu* : l'objet direct du verbe, traduit en français par le pronom *l'*, est inclus dans la construction verbale qui n'est pas différente de celle de l'indépendante (construite sans l'affixe de conjonction) :

Ikusi duzu (Vous l'avez vu)

L'important semble donc être ici que la relation avec la position argumentale soit bien établie, que celle-ci soit vide ou occupée par une anaphore de l'antécédent. On trouve aussi en français des constructions à anaphore : *La personne dont on dit qu'elle est venue*. Le français populaire connaît aussi la construction anaphorique dans des constructions plus générales : *Un copain que j'ai passé mon enfance avec lui* (Gadet, 1992 : 95).

3. Relatives sans antécédent, ou à antécédent pauvre

Le premier cas, celui des relatives indépendantes, demande un syntagme relatif commun aux deux propositions, ce qui suppose une compatibilité fonctionnelle⁶. En français, celle-ci est assurée dès lors que la forme le permet, par exemple avec une préposition acceptable par les deux propositions, ou par deux fonctions nominales directes : la relative indépendante prend la catégorie syntagmatique du syntagme relatif qui l'introduit :

Parle à qui entrera le premier

⁶ Cf. Muller 1996.

Sur les propriétés des relatives

La relative commence au pronom qui donne à cette dernière la catégorie d'un syntagme nominal. Dans :

Adresse-toi à qui j'ai parlé

les deux fonctions sont prépositionnelles. Enfin, certaines formes ont plusieurs catégorisations, comme *quand* qui peut être comme ci-dessous adverbial dans la subordonnée et nominal (objet indirect) dans la principale :

Je me souviens de quand tu passais tes vacances chez nous

Dans les langues à cas, il faut souvent une compatibilité casuelle⁷, comme dans l'exemple ci-dessous en latin :

Homines fugiunt quem metuunt
Les hommes fuient qui ils redoutent

Le cas des antécédents pauvres (ou vides) est différent. Il y a tout d'abord une question de frontière entre relative et principale, et il arrive que l'antécédent (ou plus exactement l'un des deux termes corrélés) soit réalisé dans la subordonnée plutôt que dans la principale. C'est une situation assez proche de celle vue précédemment, mais cette fois le syntagme relatif est centré sur un déterminant, et il peut contenir du matériel lexical varié. C'est ce qu'on peut trouver en basque, comme variante de la construction vue au § 2, avec un mot relatif qui est en fait le déterminant : il y a en quelque sorte une nominalisation (au défini) de la forme verbale :

Gizon	ikusi	duzunak	jo nau
Homme	vu	vous-l'avez+conj+déf+erg	frappé il-m'a
L'homme que vous avez vu m'a frappé (Oyharçabal, op.cit.)			

Littéralement, la relative est cette fois : *Le-que vous avez vu homme*. La construction du nom dans le syntagme relatif donne l'impression que l'antécédent est « passé » dans la relative, ce qui est évidemment faux : au lieu d'avoir un antécédent très informatif, et un syntagme relatif réduit à une anaphore de cet antécédent, on a un syntagme relatif « riche » directement fonctionnel dans la principale. La reprise pronominale d'un antécédent n'est pas un trait définitoire des relatives.

En latin, on trouve fréquemment des constructions analogues (Touratier 1980, p. 147) mais avec reprise corrélatrice :

Quas scripsisti litteras, eae mihi iucundissimae fuerunt

⁷ L'antécédent peut prendre le cas du pronom, cf. Ernout & Thomas §162.

Cette phrase serait l'équivalent de :

Litterae quas scripsisti mihi iucundissimae fuerunt
La lettre que tu m'as écrite m'a fait un très grand plaisir

On remarquera que la phrase latine d'origine comporte un corrélatif anaphorique, *eae*, le syntagme relatif étant initial. Cette structure latine est selon Haudry (1973) la structure ancienne d'origine indo-européenne, proposée par Minard (1936) pour la phrase en sanskrit védique (ce que ce dernier nomme le « dyptique normal », dans lequel la relative comporte un syntagme relatif initial, repris dans la principale par un anaphorique, le corrélatif). L'ordre inverse du latin semble plus récent en diachronie (Fruyt, 2005), et il a abouti à la disparition du corrélatif (devenu cataphorique) soit par fusion dans le syntagme relatif, soit par effacement dans la principale. Cependant, l'aboutissement le plus usuel de la permutation est la création d'un véritable antécédent à la place du corrélatif, ce qui conduit à réduire d'autant le syntagme relatif, qui devient de ce fait anaphorique⁸.

En français, la construction à relatif initial a connu en français, jusqu'au 17^{ème} siècle⁹, un développement particulier qui se singularise par l'absence de reprise anaphorique :

Qui pourrait en détourner Lysandre, ce serait le plus sûr
(Corneille, *La galerie du palais*, v.1609)

Cette construction dans laquelle le relatif retrouve une valeur indéfinie qui est sans doute celle des origines avait alors une interprétation hypothétique (= *si quelqu'un*). En français moderne, l'antéposition du relatif (par rapport à un antécédent) reste très marginale :

Le canard [...] se retrouva au bout de trois mois à son point de départ. Mais il n'était pas seul. Qui l'accompagnait, il y avait une belle panthère à la robe jaune tachetée de noir et aux yeux dorés.
(M. Aymé, *Contes du chat perché*, Pléiade, II, p. 1022)

La relative est ici une épithète détachée, à valeur équivalant à un participe présent (*l'accompagnant*).

Dans l'ordre inverse (devenu l'ordre normal au cours de l'évolution du latin), il est fréquent de trouver encore des syntagmes relatifs riches :

⁸ Un autre aspect en découle : le relatif adjectif devient pronom, dès lors que l'antécédent comporte le nom (cf. Haudry, 1973, p. 184).

⁹ La construction est attestée dès l'ancien français, cf. Buridant, § 489.

Sur les propriétés des relatives

Erant omnino itinera duo, quibus itineribus domo exire possent

(dans Touratier, 1980, p. 149)

Il y avait en tout deux routes qui leur permettaient de quitter le pays

(Littéralement : *par lesquelles routes (de leur) pays sortir (ils) pourraient*)

En français, ces constructions existent, notamment avec *lequel*, mais elles ont une connotation nettement archaïque :

Cette grande barbe, cette habitude du corps, menue, grêle, noire et velue, lesquels signes le dénotent très affecté de cette maladie... (Molière, *Monsieur de Pourceaugnac*, I, 8).

Je vous envoie une somme de dix mille francs, sur laquelle somme vous remettrez mille francs à mon fils. (Le Bidois, §535)

Le buffet fut témoin d'une scène pathétique, pleurs, embrassades, adieux déchirants à la bannière, à l'issue desquels adieux tout le monde s'empilait dans le landau. (A. Daudet, *Tartarin sur les Alpes*, cité par Sandfeld, p. 179).

Il logea une balle sous la sixième côte de son adversaire, laquelle balle fut extraite par le propre médecin du cercle. (Capus, citation de Touratier, p. 174).

Ces constructions présentent deux caractéristiques : parfois, le rapport entre le nom du syntagme relatif et l'antécédent n'est pas directement anaphorique, lorsque ce nom reprend sous la forme d'une représentation d'ensemble plusieurs termes (*signes* par exemple ci-dessus) ; ensuite, le nom est intégré au syntagme sans autre rapport qu'anaphorique avec ce qui précède ; la construction est en concurrence avec une construction plus usuelle actuellement, qui le construirait éventuellement en antécédent nu apposé à ce qui précède et suivi d'une relative épithète : *signes qui dénotent / somme sur laquelle / adieux à l'issue desquels / balle qui...* Sandfeld en donne des exemples (§ 146) :

Je n'accepte pas une aggravation de votre sort, aggravation dont je serais responsable.

Dans ces moments-là, il me sourit, chose qui m'exaspère...

Dans le domaine temporel (§147) :

Jusqu'en 1871, date où mourut la pauvre femme...

Cependant, tous les cas de syntagmes relatifs « riches » ne sont pas assimilables à des constructions à antécédent nu et relative épithète. Les constructions dans lesquelles le syntagme relatif renvoie à un contenu discursif plus ou moins vaste ne semblent pas fonctionner sur ce modèle. Ainsi, les constructions utilisant *auquel cas* :

Claude Muller

Et déjà un scénario catastrophe se profile à l'horizon de ce qui pourrait bien être le troisième tour de l'élection : Boris Eltsine renie ses promesses, écarte plus ou moins ouvertement le général Lebed, lequel se fâche et appelle à la rébellion. Ou encore le président réélu retombe dans ses errements anciens et ses ennuis de santé, qui semblent avoir recommencé avant même la fin de la campagne électorale. Auquel cas, un nouveau scrutin devrait être organisé à brève échéance, avec les mêmes candidats qu'aujourd'hui, mais dans la lassitude prévisible d'un électorat saturé...
(*Le Monde*, 1-7-1996, p. 2)

Si on assimile ici *auquel cas* à une construction *cas auquel* à antécédent nu, il semble qu'on perde l'autonomie syntaxique de la proposition introduite ainsi : il faudra la lier étroitement avec ce qui précède et la portée de l'anaphore sera réduite à la phrase immédiatement avant la relative : *le président retombe dans ses errements anciens, cas auquel un nouveau scrutin devra être organisé.*

Avec *après quoi*, il n'y a pas de nom dans le syntagme relatif¹⁰ :

Bon débarrassons-nous de ces misères. Après quoi, nous irons visiter les casernes. (dans Sandfeld, § 138)

Si on cherche à construire la relative avec un antécédent nu : *chose après laquelle*, la rupture forte marquée ici par un point disparaît, ce qui ajouté à la maladresse de la paraphrase avec un nom laisse supposer que les structures sont différentes. La difficulté est à peu près la même dans :

Et je croque la pomme, après quoi, je dis pouce.
(G. Brassens, Chansons : *La nymphomane*, 1982, Frantext)

C'est cela l'effet hard, une violence sans projet, sans volonté affirmée, une montée aux extrêmes dans l'instantanéité : en quoi la violence hard est portée par la logique cool du procès de personnalisation.
(G. Lipovetsky, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, 1983, p. 305-306, Frantext)

Ces « relatives », qui sont souvent en rupture prosodique forte avec leur « antécédent », ont des propriétés particulières sur lesquelles on va revenir ; ce qu'on notera ici, c'est qu'elles ne forment pas une construction homogène : à côté de propositions qui sont bien sémantiquement des compléments descriptifs (plutôt du type des appositives), d'autres sont à l'égal de la proposition qui les précède des phrases pleinement énonciatives

¹⁰ On trouverait des constructions analogues avec d'autres syntagmes de type *Prép Quoi* : *sans quoi, grâce à quoi, au lieu de quoi, moyennant quoi...* (Je dois cette observation à Andrée Borillo). Pierrard (2005 : 242) parle de « relatives phrastiques » pour ces constructions.

(cas de la relative dans la phrase de Brassens, distincte en cela du dernier exemple cité).

5. Les relatives sont-elles toujours des subordonnées ?

La corrélation n'implique pas en soi la subordination (Haudry, 1973, p. 152), puisque chacun des segments coréférents n'exerce une fonction que dans sa proposition. L'explication que donne Haudry de la genèse des relatives (comme d'autres formes de subordonnées) à partir des corrélations suppose des liens entre les deux propositions formant un dyptique, mais ces liens sont « rhétoriques » (*sic*), et non pas grammaticaux¹¹. Cela ne veut pas dire que la subordination est postérieure à l'indo-européen commun : les schémas auxquels la reconstruction aboutit ne permettent pas de remonter plus loin dans la genèse des formes actuelles, qui ont pu remplacer des formes plus anciennes d'organisation de la phrase complexe. Dans les langues attestées, la corrélation peut être ou non¹² dissymétrique, comme en latin où des indéfinis servant de pôles de référence constituent un premier énoncé (la relative), repris par un corrélatif dans le second. L'indéfini source du relatif devient un subordonnant, contrairement au corrélatif dans la principale. S'il y a subordination, ce ne peut guère être alors qu'à l'intérieur même de la proposition à syntagme relatif, entre ce syntagme en principe antéposé et le reste de la proposition (la partie verbale). Cette relation de dépendance est peut-être la même que celle qui permet la construction de questions partielles à interrogatif antéposé, où il y a ce que j'ai appelé (Muller, 1996, p. 71) une relation de « dépendance immédiate »¹³ qu'il faut distinguer de la subordination (qui suppose une réaction externe). Il y a cependant une possibilité de réaction, même dans une structure à corrélation comme la relative latine, si l'ensemble de la relative a une fonction de type épithétique / appositive, puisque cette exigence fonctionnelle exclut pour la relative un fonctionnement énonciativement indépendant : la relative doit constituer un terme dans un énoncé plus vaste, si bien que le syntagme relatif doit alors subordonner à lui sa partie verbale, contrairement à ce qui se passe dans les questions partielles. Cependant, cette contrainte fonctionnelle peut tomber si la relative ne fonctionne pas comme épithète ou apposition, dans les cas où le relatif devient essentiellement un moyen de construire une relation de corréférence entre propositions. C'est comme cela que j'aurais envie

¹¹ Je dirais qu'il y a alors un *schème syntaxique* au sens de Muller 1996.

¹² Les langues germaniques avaient un système de pronoms corrélés du même type déictique ; en allemand, les relatifs usuels sont d'ailleurs des pronoms démonstratifs.

¹³ C'est ce qu'on observe dans : *Où est-il ?* Mais la forme à subordination est attestée : *Où qu'il est ?* dans la langue populaire. La question est évidemment une indépendante, même réduite au seul mot interrogatif. La possibilité d'inverser le clitique peut servir de test.

d'interpréter les constructions assez surprenantes dans lesquelles la relative est énonciativement autonome ; par exemple en latin :

Perutiles Xenophontos libri sunt ; quos legite, quaeso, studiose.
(Cic. cité par Touratier, 1980, p. 427)

Les ouvrages de Xénophon sont très utiles ; aussi lisez-les, je vous prie, avec soin.

Littéralement, la relative « de liaison » se lit : *lesquels lisez, je vous prie...* Peut-on concevoir qu'un impératif soit subordonné ? Ce qui est frappant ici, c'est que la « relative » n'est absolument pas analysable comme une apposée, et qu'elle n'a pas de fonction de caractérisation : c'est une sorte de conséquence. Le relatif est ici utilisé parce qu'il permet à la fois la coréférence (avec l'antécédent), le marquage fonctionnel (objet), et le lien avec l'énoncé précédent. Il s'agit semble-t-il d'un emploi tardif car anaphorique du relatif latin qui est essentiellement cataphorique (Haudry, op. cit. p. 179). On ne retrouve guère cette dissociation en français, si ce n'est peut-être dans quelques constructions du type déjà rencontré à la fin du paragraphe précédent. Les constructions suivantes montrent un fonctionnement également indépendant :

Il n'est pas sûr qu'il vienne à l'heure, auquel cas voulez-vous l'attendre ?
Il n'est pas sûr qu'il vienne à l'heure, auquel cas ne l'attendez pas !

Autres¹⁴ (on notera dans le premier exemple ci-dessous la possibilité d'une question partielle avec *pourquoi*, donc une pleine autonomie syntaxique et énonciative de la proposition) :

Et si Victoire avait été expédiée au fond du désert avec la complicité de l'oncle moine ? Victoire en novice, le visage plein d'été comme la bûcheuse de la Sorbonne ! Auquel cas, pourquoi l'oncle Henri ne serait-il pas dans le coup ?
(B. Poirot-Delpech, *L'été* 36, 1984, p. 268, Frantext)

Imaginez que je me sois trouvé souffrant, que je n'aie pas procédé, ce que je fais toujours par surcroît de prudence, à des inoculations de contrôle...
- Auquel cas le médicament était inactif ?
(G. Duhamel, *Chronique des Pasquier*, 1939, p. 91, Frantext)

Inversement, la proposition introduite peut être une assertion faisant suite à une question :

Avez-vous l'intention de remplir votre panier de mes marchandises ? Auquel cas je vous salue bien et suis votre serviteur.

¹⁴ Hagège 2001, p. 65, propose (en signalant que ce n'est pas courant) : *C'est une erreur, pour laquelle veuillez accepter nos excuses.*

Sur les propriétés des relatives

(G. Leroux, *Rouletabille chez le tsar*, 1912, p. 152, Frantext)

On peut facilement vérifier que la variante avec un nom extrait du syntagme relatif, en antécédent nu, n'est pas équivalente :

.....*Cas auquel pourquoi l'oncle Henri ne serait-il pas dans le coup ?

En effet, avec un nom nu antécédent, la rection est obligatoire, impliquant la subordination. Avec un syntagme relatif qui est un adverbial sans fonctions argumentales (il s'agit évidemment d'un circonstanciel), la différence en termes de structure avec une indépendante à adverbial antéposé coréférent à ce qui précède (par exemple *dans ce cas*) est mince : le syntagme adverbial *auquel cas* est placé dans la position Comp, dominant l'association du sujet au verbe (de type T »). Dans une indépendante, le SAdv également en position dominante ne serait pas dans Comp, ce dernier restant vide. De ce fait, la mobilité du constituant n'est pas la même : *auquel cas* n'est évidemment pas déplaçable. En principe, le syntagme relatif devrait aussi masquer une conjonction (laquelle bloquerait l'inversion clitique). On peut tester cette possibilité sur la réponse interrogative :

? Auquel cas, le médicament était-il inactif ?

Il n'y a pas une franche inacceptabilité mais la réponse change de signification, et suppose une rupture entre le syntagme relatif et la suite. La phrase semble d'ailleurs d'autant plus acceptable que la rupture entre le syntagme relatif et la question est plus nette, ce qui suggère une solution : dans ces constructions, la « proposition relative » proprement dite peut se limiter à un syntagme relatif équivalant à une proposition attributive réduite (*cela étant le cas*), qui introduit comme le ferait un adverbe une autre proposition et tend à devenir un connecteur bi-propositionnel. De ce fait, il est possible de construire une proposition énonciativement indépendante dans sa suite. Enfin, il n'est pas sûr que la position de conjonction (dans la deuxième position du complément, cf. Muller 1996) soit occupée dans toutes les structures relatives : il existe en effet des relatives à l'infinitif, avec antéposition du syntagme relatif, mais évidemment sans qu'il y ait place pour la conjonction *que* même masquée, puisque l'infinitif exclut ce morphème :

J'ai trouvé quelqu'un à qui parler

Cf. Kayne 1975, montrant l'inexistence de cette construction là où on devrait avoir le *que* objet, qu'il analyse comme une variante de la conjonction :

*J'ai trouvé quelqu'un que photographier

Il est vrai que l'infinitif est par excellence un mode de la subordination, et que ce qui compte sans doute dans la subordination, c'est le phénomène de

rection du verbe par un élément morphologique extérieur à la proposition. D'autre part, il serait excessif de poser que toute subordonnée est énonciativement inerte. Mais il n'est pas exclu de supposer de ce qui précède que la structure relative, avec syntagme relatif de type adverbial, n'oblige pas à construire une conjonction dans sa dépendance et peut introduire une proposition non subordonnée.

On a donc du point de vue de la rection au moins trois constructions différentes :

1 – les relatives dépendant syntaxiquement de leur antécédent (en dehors de la proposition) : il y a à la fois rection du syntagme relatif sur le verbe, et rection externe par le biais de l'antécédent, donc subordination et absence de modalisation énonciative propre.

2 – les relatives à syntagme relatif « riche » (comme en latin) : il y a rection du syntagme relatif sur le verbe, mais le rapport à la principale se limite à une relation anaphorique ; l'absence de rection externe permet une autonomie énonciative de la relative (par exemple un impératif).

3 – les constructions à relatif adverbial (le type *Prép+quoi*) qui tendent à devenir des connecteurs bi-propositionnels : la proposition qu'ils introduisent est syntaxiquement complète, avec une possibilité de terme Qu- à leur tête, et énonciativement indépendante. On ne peut plus guère parler ici de « subordonnée » relative.

6. Les fonctions de la relative

On peut conclure des paragraphes précédents que ce qui caractérise la relative, ce n'est pas l'existence d'un pronom particulier, propre ou non à ces constructions, ni la présence d'un antécédent, ni le phénomène de subordination interne du groupe verbal à un élément antéposé dans le complément, tous ces traits pouvant être absents. Ce qui fait sa spécificité se réduit à la fonction « adnominale » du verbe par rapport à l'un des termes par ailleurs dépendant aussi de lui par le biais d'une anaphore pronominale : en termes fonctionnels, le verbe de la relative régit un syntagme, qui est aussi, directement ou indirectement, son recteur, soit sous la forme d'un antécédent externe coréférent, soit seulement sous la forme d'un pronom dont le lien à la proposition « principale » se réduit à sa fonction anaphorique¹⁵.

¹⁵ C'est ainsi que dans la relative signalée par Hagège (note 14) : *C'est une erreur, pour laquelle veuillez accepter nos excuses*, le verbe « veuillez » dépend du pronom en position frontal, *pour laquelle*, qui est aussi fonctionnellement rattaché à lui. La rection de la principale se réduit à la relation anaphorique entre *une erreur* et *laquelle*. D'où l'autonomie syntaxique de la relative, rendant possible un impératif.

Sur les propriétés des relatives

La fonction de complément adnominal conduit naturellement les relatives à équivaloir plus ou moins à des adjectifs. On sait que les relatives ont des fonctions de caractérisation, soit exclusives (les restrictives), soit non exclusives (les appositives, dans lesquelles le nom a déjà reçu une spécification). Cependant, la spécificité de la relative par rapport à l'adjectif, qui est que dans le premier cas, le noyau de la caractérisation est un verbe (la plupart du temps conjugué), conduit cette construction à accepter un fonctionnement différent, dès lors que le rôle prédicatif du verbe est saillant. Même en laissant de côté le cas 3 vu ci-dessus, dans lequel la proposition est pleinement indépendante, on a vu qu'il pouvait y avoir des relatives énonciativement autonomes, notamment avec un syntagme relatif « riche ». Cette configuration peut également se produire avec des formes réduites de pronoms. On parle parfois pour désigner cet emploi de relative « continuative » (terme de Jespersen) :

Il ouvrit la porte, qu'il referma aussitôt (Maurel, 1992, p. 78)

Il est impossible, pour deux raisons au moins, de considérer cette relative sans forme forte de pronom comme l'équivalent d'un adjectif en apposition : son rapport à l'antécédent n'est ni celui d'une caractérisation épithétique, ni d'une caractérisation appositive secondaire. Ensuite, où est l'antécédent ? Si celui-ci est « la porte », argument du premier verbe, cette porte est fermée ! Il faut supposer dans cette construction que la référence se fait après que le locuteur a en quelque sorte intégré le contenu cognitif de la phrase initiale ; ce qu'il referme, c'est la porte ouverte, résultat de l'action. Ce processus mental a été décrit par Berrendonner (1990). En termes de dynamisme communicatif (marqué ici par les temps verbaux et l'adverbe *aussitôt*), la relative est une assertion qui poursuit le récit entamé par la première proposition et en tire les conséquences sur la nature du référent.

Faut-il supposer ici une 'anadiplose' – reduplication du nom seul – comme le propose J.-P. Maurel (op.cit.) ? L'idée est séduisante pour plusieurs raisons : elle suppose que le nom est repris, même si cette reprise n'est pas matérialisée. Or il y a bien évolution du contenu sémantique de l'antécédent ; elle explique aussi pourquoi la relative est du type à antécédent, même s'il y a rupture : le véritable antécédent n'est pas la porte de la première phrase, mais une porte résultant de l'action, comme dans :

Il ouvrit la porte, porte qu'il referma aussitôt

La « seconde » porte est alors la porte ouverte. Ce processus permet alors de sauver l'interprétation épithétique : la relative est l'épithète d'un nom nu non réalisé, et l'ensemble est apposition de l'antécédent réalisé : *porte telle qu'il la referma...* On se gardera de confondre cette construction avec celle à

relatif connecteur sur le modèle de *auquel cas* : la relative continuative, même dotée de force énonciative, reste du type adnominal.

De la même façon, dans la relative prédicative suivante citée et étudiée par Furukawa 2001 (et reprise à M. Rothenberg), l'antécédent doit être dédoublé :

Un cosaque passa qui prit l'enfant en croupe

Le cosaque doit passer *avant* de prendre l'enfant.

L'analyse par anadiplose paraît inadéquate dans certains cas, par exemple avec un nom propre en antécédent :

Oui, c'est une idée, dit Françoise, qui se leva (Sandfeld, §153)

Ni la détermination, ni la reprise par le nom, ne sont des paraphrases de cette construction :

* ...dit Françoise, Françoise qui se leva....

Cependant, *lequel* est possible, avec ou sans le nom :

...dit Françoise, laquelle (Françoise) se leva

Il s'agit donc manifestement ici aussi d'une apposition à base (pro)nominale¹⁶.

D'autres constructions actives énonciativement obligent à supposer un antécédent non réalisé ; par exemple :

Méchant ! qui m'as écrasé un pied ! (Sandfeld, §154)

L'énoncé ne justifie pas la seconde personne du verbe ; il faut poser un « toi » non seulement pour le sens (une exclamative) mais aussi pour la syntaxe. Cela permet de maintenir l'hypothèse d'une fonction adnominale de la relative, en supposant que dans les relatives « continuatives », le lien entre la principale et la relative, toujours fondé sur un pivot nominal (ou circonstanciel) inverse l'ordre hiérarchique-communicatif dans la genèse de l'énoncé : alors que dans une relative à fonction adjectivale, le verbe est le

¹⁶ La possibilité d'une paraphrase en *lequel* n'est pas toujours possible : ce pronom est exclu en coordination d'épithètes :

Tu peux le dire, fit Maréchal, la bouche déjà pleine, et qui dévora sans plus parler...

(Sandfeld, *ibid.*)

*...fit Maréchal, la bouche déjà pleine, et lequel dévora sans plus tarder.

Sur les propriétés des relatives

noyau prédicatif d'une caractérisation du nom, dans une relative continuative, le verbe est pleinement énonciatif, et la forme relative est utilisée a posteriori pour l'établissement de la coréférence qui lie les deux propositions : au lieu d'avoir une relative qui caractérise un des actants de la principale, on a un des actants de la principale qui est mis en relation avec une anaphore dans une autre proposition. La pseudo-relative à connecteur relatif (le type *après quoi*) est encore plus autonome, puisque son introducteur n'est pas explicitement ou implicitement une apposition. La même forme relative doit donc pouvoir se réaliser à des niveaux différents dans la genèse des énoncés, ce qui expliquera qu'elle soit dotée ou non d'une modalité énonciative propre.

Si on revient maintenant aux fonctions de type adjectival de la relative, on constate une autre anomalie sur laquelle on terminera ce tour d'horizon : les fonctions d'attribut direct sont extrêmement limitées :

- * Elle est qui prépare le repas
- * Elle est grande et qui a un nez retroussé

7. La relative comme attribut

Il n'y a guère que les relatives dites prédicatives, qui sont des attributs de l'objet ou du sujet clitiques dans :

Je l'ai vue qui sortait de chez elle
Il est là qui dort sur le sofa

Ces constructions ressemblent à des extensions adjectivales avec les mêmes verbes :

Je l'ai vue rouge de confusion
Il est là endormi sur le sofa

Les contraintes de construction sont sévères, mais ici aussi, la relative s'apparente à un adjectif. La comparaison avec le participe présent est éclairante :

Je l'ai vue sortant de chez elle

Il y a une quasi synonymie des deux phrases, et cette fois les contraintes grammaticales sont les mêmes : une forme verbale ou bien sans sujet (le participe présent) ou bien avec un sujet obligatoire dans le connecteur, *qui*, ce qui revient au même. Ce qui est crucial, au regard de ce qui précède, c'est que l'interprétation pronominale (faisant de la relative l'équivalent d'un nom) doit être absente : la relative est alors le moyen que la langue a trouvé pour

construire un prédicat attribut avec un verbe à temps fini. Mais alors, pourquoi ce prédicat n'est-il pas utilisable directement¹⁷ ?

* Il est qui dort sur le sofa

Le participe présent est aussi moins acceptable mais pas agrammatical :

Il est là, dormant sur le sofa.

?? Il est dormant sur le sofa

L'antécédent est ici le sujet, soit *il*. La prédication verbale de la relative construite comme attribut doit prendre le sens d'une activité ou d'un état en cours, ce que ferait le participe présent (dans une construction plutôt archaïque) ou préférablement le verbe à l'infinitif dans :

Il est en train de dormir sur le sofa

La relative ne peut remplir cette fonction d'attribut verbal du sujet, signifiant une activité : en effet, elle est automatiquement réinterprétée dans ce contexte comme une relative à pronom QU-, sémantiquement indéfini, donc comme une forme nominalisée susceptible tout au plus d'identifier le sujet :

Il est qui il est

Cet homme sera qui on voudra qu'il soit

Dès que la relation au « sujet sémantique » n'est plus directe, la construction adjectivale de la relative redevient possible ; c'est ce qui se passe avec « il est là », construction pour laquelle la position de 2^{ème} actant de « être » est déjà occupée. Cela explique la possibilité de relatives attributs dans des constructions à ellipse du verbe comme :

334

Je voyais dans les rangs les amis du malheureux Modi. Les uns célèbres, les autres *qui allaient l'être*. (Carco, cité par Touratier, p. 39)

Dans cette construction, la relative construit avec le verbe fini un équivalent du participe présent *allant l'être*.

L'intérêt de ce blocage de la construction attributive signifiant une activité en cours, et non un syntagme nominal est de montrer comment fonctionne le passage de la relative à pivot pronominal à la relative purement propositionnelle, et dont le pivot est l'antécédent : la construction pronominale a la priorité, d'où l'impossibilité de la relative attribut complément direct du

¹⁷ Il ne faut pas mettre dans la même catégorie des relatives construites à distance d'un sujet non clitique : *Certaines choses persistent qui me gênent*. Il peut alors s'agir d'épithètes détachées.

verbe 'être'. Lorsque la construction est mobilisée par un actant préalable (l'objet direct de 'voir', l'attribut de 'être'), la possibilité d'une interprétation propositionnelle de la relative en *qui* réapparaît, faisant d'elle un équivalent du participe présent.

Conclusion

Cette rapide exploration des relatives montre l'extrême diversité des fonctions et des formes qu'on peut inclure dans les relatives : un prédicat verbal dont un des termes qui lui est fonctionnellement rattaché devient le recteur, et reçoit une fonction dans une autre proposition. Cela peut se faire directement (avec un antécédent, et pas de pronom, ou une conjonction en tête de subordonnée) ; cela peut passer, comme en français dans la plupart des constructions, par une forme pronominale spécifique ayant aussi une fonction démarcative. La diversité des fonctions sémantiques assumées, comme pour la plupart des constructions décrites au niveau de leur construction syntagmatique, est grande, et fait intervenir le niveau des choix communicatifs par le locuteur : on peut utiliser la relative comme un déterminant complexe, à la manière d'un adjectif, en réduisant le verbe conjugué à la fonction spécifiante ou qualificative d'un adjectif, ou bien, en inversant les priorités communicatives, utiliser seulement la coréférence à un antécédent, pour arriver à une prolongation non autonome dans une séquence de propositions à valeur énonciative propre (relatives continuatives), enfin, à la frontière de la construction par subordination, utiliser des relatifs adverbiaux comme des connecteurs, peut-être sans impliquer le groupe verbal dans la subordination. L'utilisation dite prédicative (mais il s'agit là de prédication seconde, également utilisable avec des adjectifs), qui exige en principe de commencer par le *qui* sujet, construit avec un temps fini un équivalent du participe présent, qui est également une forme verbale orientée vers le sujet. On voit que la forme relative, comme toute forme grammaticale, obéit à des principes de constructions variés, qu'on pourrait encore élargir en incluant les constructions de forme relative soumises à d'autres critères de sélection, soit sémantiques, soit communicatifs (notamment les clivées et les interrogatives indirectes).

Références bibliographiques

- Bhat, D.N.S. (2000), «The indefinite-interrogative puzzle », *Linguistic Typology* 4-3, pp. 365-400.
Berrendonner (1990), « Pour une macrosyntaxe », *Travaux de linguistique* 21, pp. 25-36.
Buridant, C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Sedes.

- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1940), *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- Ernout, A. & Thomas, F. (1953), *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- Fruyt, M. (2005), « La corrélation en latin : définition et description », in P. De Carvalho & F. Lambert (éd.), *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 17-44.
- Furukawa, N. (2001), « *Un cosaque survint qui prit l'enfant en croupe* : Construction événementielle à prédicat complexe », *Travaux de linguistique* 41, pp. 59-74.
- Gadet, F. (1992), *Le français populaire*, Que sais-je ? N° 1172, PUF.
- Hagège, C. (2001), *La structure des langues* (6e éd), Que sais-je ? N° 2006, PUF.
- Haudry, J. (1973), « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *BSL*, LXVIII, pp. 147-186.
- Kayne, R. S. (1975), « French Relative *Que* », *Recherches linguistiques de Vincennes* 2, pp. 40-61, et 3, pp. 27-92.
- Le Bidois, G. et R. (1935-1938), *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard.
- Maurel, J.-P. (1983), « Les relatives en latin : " Raising " ou " Matching " ? », in H. Pinkster (ed.), *Latin linguistics and linguistic theory*, Benjamins, pp. 177-196.
- Maurel, J.-P. (1989), « Subordination seconde du relatif en latin et théorie du COMP », in G. Calboli (ed.), *Subordination and other topics in Latin*, Benjamins, pp. 181-196.
- Maurel, J.-P. (1992), « Subordination inverse et neutralisation du relatif », *Travaux linguistiques du Cerlico* 5, pp. 72-88.
- Maurel, J.-P. (2005), « UT comme (co-) relatif », in P. De Carvalho & F. Lambert (éd.), *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 65-74.
- Minard, A. (1936), *La subordination dans la prose védique*, Paris, Les Belles-Lettres.
- Muller, C. (1996), *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.
- Muller, C. (2001), « Sémantique de la subordination : l'interrogation indirecte », in A. Rousseau (éd.), *La sémantique des relations*, Lille, Editions du Ceges, Lille-3, pp. 163-177.
- Muller, C. (2002), « Clivées, coréférence et relativation » in G. Kleiber & N. Le Querler (éd.), *Traits d'union*, Presses Universitaires de Caen, pp. 17-32.
- Muller, C. (2002a), *Les bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Neumann, C. (1994), *La construction relative en franconien et en français et les deux fonctions de la relative*, Mémoire de maîtrise, Bordeaux-3.
- Oyharçabal, B. (1985), *Les relatives en basque*, Collection ERA 642, DRL, Université de Paris-7.

Sur les propriétés des relatives

- Pierrard, M. (2005), « Les proformes indéfinies : connexion de prédications et subordination », in F. Lambert & H. Nølke (éd.), *La syntaxe au coeur de la grammaire*, Rennes, PUR, pp. 235-244.
- Tesnière, L. (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, 2^{ème} édition, Paris, Klincksieck.
- Touratier, C. (1980), *La relative, essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck.
- Sandfeld, K. (1977), *Syntaxe du français contemporain, les propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- Urien, J.-Y. (1987), *La trame d'une langue, le breton*, Lesneven, Mouladurioù hor yezh.